

POLITIQUE D.28

Politique sur les services de logement pour la population étudiante

Approuvée par :	Conseil d'administration
Date d'entrée en vigueur :	18 octobre 2024
Remplace :	NA
Date de la dernière révision :	s/o
Date de la prochaine révision :	2029
Secteur :	Enseignement
Responsable :	Vice-présidence à l'enseignement

Portée

Cette politique s'applique à la population étudiante.

Objectif

Le Collège Boréal s'engage à offrir des services de logement appropriés et adaptés aux besoins de sa population étudiante. Le Collège confirme également son engagement envers les normes et attentes établies par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ainsi que par le gouvernement de l'Ontario. Cette politique vise à soutenir la réussite scolaire en offrant un environnement de vie qui répond à des besoins diversifiés.

Définitions

Mot/terme	Définition

Énoncé

Le Collège Boréal s'engage à offrir des infrastructures et des services de logement à sa population étudiante. Il veille à ce que les informations relatives aux options de logement soient communiquées, facilement accessibles et disponibles par divers moyens de communication, incluant le site Web, les documents et ressources connexes, les webinaires et les services d'assistance dédiés, entre autres. Conformément à la directive du ministère des Collèges et Universités, les établissements doivent disposer de ressources complètes en matière de logement hors campus pour la population étudiante, notamment :

1. des partenariats avec des tiers approuvés par les établissements (p. ex., bases de données sur le logement);
2. des services de recherche de logements, d'aide à la location et d'aide juridique, ainsi que des informations générales;
3. des renseignements sur la sécurité et diverses ressources;
4. des renseignements sur le logement à court terme;
5. des possibilités de financement et de l'aide à cet égard.

Reconnaissant la diversité des besoins de la population étudiante, le Collège propose une gamme d'options de logement adaptées aux différents profils et besoins. Il s'engage également à nouer des partenariats solides avec des tiers et avec les communautés locales desservies par ses divers campus, afin de répondre plus efficacement aux besoins de logement de toute la population étudiante et de soutenir la recherche de logements.

Enfin, le Collège s'engage à sensibiliser et à éduquer sa clientèle en matière de logement et cherche continuellement à améliorer ses services en recueillant et en évaluant les données et les commentaires provenant de sa population étudiante.

Politiques connexes

Matériel connexe

Note de service (15 juillet 2024) : Exigences quant aux politiques sur les logements d'étudiantes et étudiants ainsi qu'aux données

Annexes – Documentation